

PROFIL SANTÉ 2021 ^{2^e ÉDITION} CPTS Territoire du Choletais



CPTS TERRITOIRE DU CHOLETAIS : 18 COMMUNES

BÉGROLLES-EN-MAUGES
LES CERQUEUX-DE-MAULÉVRIER
CHANTELOUP-LES-BOIS
CHOLET
MAULÉVRIER
LE MAY-SUR-ÈVRE
MAZIÈRES-EN-MAUGES
NUAILLÉ
LA ROMAGNE
SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS
SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET
LA SÉGUINIÈRE
SOMLOIRE

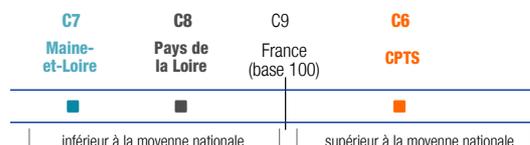
LA TESSOUALLE
TOUTLEMONDE
TRÉMENTINES
VÉZINS
YZERNAY



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France	
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Maine-et-Loire C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9		
A - DÉMOGRAPHIE										
1	Habitants	91 340		+0,4%		815 883	3 781 423	64 844 037		
2	Solde naturel	+213				+1 529	+4 771	+116 319		
3	Solde migratoire	- 100				+ 639	+14 294	+46 528		
4	Nouveaux arrivants	5 527	6%	+0,3%	cf. C4	7%	7%	7%		
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	542	10%	+5,1%		12%	14%	13%		
6	Natalité	925	10,1‰	-1,5%		10,3‰	10,3‰	10,7‰		
7	0-5 ans	6 405	7%	-1,3%		7%	7%	7%		
8	6-17 ans	14 650	16%	+0,3%		16%	16%	15%		
9	18-24 ans	6 620	7%	-1,4%		9%	8%	8%		
10	25-64 ans	44 646	49%	-0,9%		49%	49%	50%		
11	65 ans et plus	19 019	21%	+3,1%		20%	20%	20%		
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	1 098	6%	+4,9%		7%	7%	6%		
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	2 341	41%	-0,1%		40%	40%	42%		
14	Viellissement					0,82	0,75	0,81	0,83	
B - ENVIRONNEMENT SOCIAL										
Ménages et familles										
15	Ménages	40 496		+0,8%			358 400	1 678 594	28 996 752	
16	Personnes par ménage			-0,5%	2,2	2,2	2,2	2,2		
17	Personnes seules	14 273	35%	+1,5%	cf. C4	36%	36%	37%		
18	Couples sans enfant	12 270	30%	-0,6%		29%	29%	26%		
19	Couples avec enfant(s)	10 558	26%	-1,5%		27%	26%	25%		
20	Familles monoparentales	2 982	7%	+2,0%		7%	8%	10%		
21	Familles nombreuses	2 806	22%	+1,3%		22%	19%	18%		
Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans										
22	Non-scolarisés	3 401		-0,1%	cf. C4	28 703	127 272	2 119 980		
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	507	15%	-0,0%		15%	14%	16%		
24	Non-scolarisés avec niveau de formation Bac+2 ou plus	1 095	32%	+3,7%		29%	31%	30%		
25	Actifs	4 677	71%	+0,2%		57%	60%	56%		
26	Chômage	1 122	24%	-0,7%		25%	24%	27%		
Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans										
27	Personnes à bas niveau de formation	8 251	18%	-5,6%	cf. C4	18%	16%	18%		
28	Personnes avec niveau de formation Bac+2 ou plus	14 054	31%	+3,4%		33%	34%	37%		
29	Actifs	37 628	84%	+0,7%		84%	84%	82%		
30	Chômage	3 761	10%	-1,4%		10%	10%	11%		
Activité professionnelle										
31	Personnes en âge de travailler	55 036		-0,4%	cf. C4	499 559	2 305 828	40 312 594		
32	Actifs	42 712	78%	+0,5%		76%	76%	74%		
33	Salariés n'étant pas en CDI	5 584	16%	+0,5%		18%	16%	15%		
34	Concentration d'emplois	47 881		+0,2%		126	97	99	98	
Professions et catégories socioprofessionnelles										
35	Agriculteurs	483	1%	-7,1%	cf. C4	2%	2%	1%		
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2 227	4%	+1,2%		4%	4%	4%		
37	Cadres	4 946	9%	+2,8%		9%	10%	12%		
38	Employés	10 259	19%	-1,1%		20%	20%	21%		
39	Ouvriers	13 779	25%	+0,7%		21%	20%	16%		
Revenus et situations de fragilité sociale										
40	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	1 389	8%	nc	cf. C4	9%	9%	12%		
41	Allocataires CAF dont prestations CAF>50 % des ressources	2 892	16%	nc		17%	17%	22%		
42	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	1 247	2,5%	+2,4%		2,5%	2,7%	3,1%		

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec la Loire-Atlantique, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif	Taux	Évolution annuelle	CPTS	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	France métrop.								
C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ																
43	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	17 300	22%	nc	89	91	93	100								
44	Personnes admises en affection de longue durée (ALD)	2 030	2,3%	nc	97 (ns)	96	95	100								
45	Passages dans les services d'urgences	26 800		nc	296	257	248	nd								
46	Personnes hospitalisées en court séjour	14 900	17%	nc	101 (ns)	101	101	100								
47	Mortalité générale - deux sexes	690	7,7‰	↔	90	93	97	100								
48	Mortalité prématurée - deux sexes	127	1,7‰	↔	88	91	98	100								
49	Mortalité prématurée - hommes	86	2,3‰	↔	89	92	101	100								
50	Mortalité prématurée - femmes	41	1,1‰	↔	85	88	92	100								
51	Mortalité évitable - deux sexes	99	1,2‰	↔	92 (ns)	94	102	100								
D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION																
Santé des enfants de moins d'un an (925 naissances par an)																
52	Enfants nés prématurément	70	7,2%	nc	104 (ns)	87	91	100								
53	Enfants hospitalisés en court séjour	200	21%	nc	68	91	89	100								
Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (20 111 habitants)																
54	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie*	1 180	7,0%	nc	83	86	92	100								
55	Enfants admis en ALD	80	3,9‰	nc	88 (ns)	86	82	100								
56	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	1 330	6,6%	nc	100 (ns)	97	101	100								
57	Mortalité générale (1-14 ans)	< 5	nc		nc	97	93	100								
58	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	220	1,3%	nc	93 (ns)	89	91	100								
59	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	130	0,6%	nc	87 (ns)	99	115	100								
60	Enfants de 10-14 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	1 800	29%	nc	94	108	107	100								
61	Enfants de 15-17 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	830	22%	nc	91	105	108	100								
62	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	299	1,2%	↔			1,2%	1,5%	2,0%							
63	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le territoire	536	2,8%	nc			2,5%	2,8%	3,1%*							
Santé des jeunes de 18-24 ans (6 620 habitants)																
64	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie*	460	7,9%	nc	103 (ns)	95	98	100								
65	Jeunes admis en ALD	40	5,7‰	nc	101 (ns)	84	91	100								
66	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	590	8,8%	nc	102 (ns)	94	99	100								
67	Mortalité générale (15-24 ans)	< 5	nc		nc	87	111	100								
68	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	130	2,3%	nc	106 (ns)	105	103	100								
69	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	60	1,0%	nc	86 (ns)	113	125	100								
Santé des personnes âgées de 25-64 ans (44 650 habitants)																
70	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	6 450	17%	nc	83	90	93	100								
71	Personnes admises en ALD	750	1,7%	nc	88	91	92	100								
72	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	6 700	15%	nc	101 (ns)	102	102	100								
73	Mortalité générale des 25-64 ans	121	2,7‰	↔	89	92	99	100								
74	Mortalité générale des 25-49 ans	31	1,1‰	↔	95 (ns)	93	102	100								
75	Mortalité générale des 50-64 ans	90	5,1‰	↔	87	91	98	100								
76	Personnes prises en charge pour cancer*	1 060	2,8%	nc	86	94	102	100								
77	Personnes admises en ALD pour cancer	170	3,8‰	nc	93 (ns)	99	102	100								
78	Mortalité par cancer	55	1,2‰	↔	94 (ns)	95	100	100								
79	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	1 100	2,9%	nc	77	87	93	100								
80	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	3 990	11%	nc	99 (ns)	98	100	100								
81	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	160	3,6‰	nc	88 (ns)	96	97	100								
82	Mortalité par maladie cardiovasculaire	14	0,3‰	↔	80 (ns)	83	92	100								
83	Personnes prises en charge pour diabète	1 590	3,5%	nc	87	85	83	100								
84	Personnes admises en ALD pour diabète	170	3,8‰	nc	97 (ns)	91	87	100								
85	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	1 010	2,7%	nc	60	87	93	100								
86	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	2 820	7,5%	nc	87	90	97	100								
87	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	80	1,7‰	nc	64	80	89	100								
88	Mortalité par suicide	12	0,3‰	↔	144	134	134	100								
89	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	10	0,2‰	nc	61	91	118	100								
90	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	7	0,2‰	↔	96 (ns)	101	117	100								
91	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	320	0,7%	nc	79	116	121	100								

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

** France entière

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif	Taux	Évolution annuelle	CPTS	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	France métrop.								
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (19 020 habitants, dont 8 740 âgés de 75 ans et plus)																
92	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie*	4 050	44%	nc	90	89	92	100								
93	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie*	5 140	66%	nc	95	94	96	100								
94	Personnes admises en ALD	1 160	6,3%	nc	104 (ns)	101	98	100								
95	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	1 720	20%	nc	95	88	87	100								
96	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	3 700		nc	425	405	401	nd								
97	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	2 640	26%	nc	103 (ns)	102	100	100								
98	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	2 910	34%	nc	100 (ns)	101	99	100								
99	Mortalité générale des 65-74 ans	97	1,1%	↔	87	89	95	100								
100	Mortalité générale des 75 ans et plus	466	5,7%	↔	91	94	97	100								
101	Personnes prises en charge pour cancer*	2 630	15%	nc	98 (ns)	95	100	100								
102	Personnes admises en ALD pour cancer	320	1,7%	nc	109 (ns)	105	105	100								
103	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	4 120	24%	nc	92	90	95	100								
104	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	6 670	39%	nc	107	105	105	100								
105	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	480	2,6%	nc	110	106	101	100								
106	Personnes prises en charge pour diabète	2 830	15%	nc	88	88	85	100								
107	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	720	4,2%	nc	71	90	92	100								
108	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences*	740	4,4%	nc	83	91	90	100								
109	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	130	7,1%	nc	120	99	94	100								
110	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	3 880	23%	nc	106	98	102	100								
111	Mortalité par suicide	< 5	nc		nc	126	131	100								
112	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	370	2,0%	nc	81	98	99	100								
113	Mortalité par chute	11	1,3%	↔	97 (ns)	101	97	100								
114	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	120	0,6%	nc	74	86	89	100								
115	Couverture vaccinale contre la grippe	8 900	52%	nc	98	102	102	100								
E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ																
Cancers																
116	Personnes prises en charge pour cancer*	3 730	4,7%	nc	94	94	101	100								
117	Personnes admises en ALD pour cancer	500	5,6%	nc	103 (ns)	103	104	100								
118	Mortalité par cancer	213	2,4%	↔	97 (ns)	98	101	100								
119-0	Participation au dépistage organisé du cancer colorectal (50-74 ans)		37,3%	nc	cf. C4	38,6%	33,2%	nc								
119	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum*	410	0,5%	nc	92 (ns)	99	98	100								
120	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	60	0,7%	nc	125 (ns)	104	101	100								
121	Mortalité par cancer du côlon-rectum	26	0,3%	↓	109 (ns)	106	101	100								
122	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)		48,8%	nc	cf. C4	58,4%	53,2%	nc								
123	Femmes prises en charge pour cancer du sein*	820	2,0%	nc	91	90	95	100								
124	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	90	1,9%	nc	100 (ns)	102	101	100								
125	Mortalité par cancer du sein	15	0,3%	↔	91 (ns)	99	100	100								
126	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	14 100	62%	nc	111	108	106	100								
127	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate*	630	1,7%	nc	100 (ns)	94	103	100								
128	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	70	1,7%	nc	109 (ns)	109	113	100								
129	Mortalité par cancer de la prostate	9	0,2%	↓	77 (ns)	105	108	100								
130	Personnes prises en charge pour cancer du poumon*	150	0,2%	nc	78	83	86	100								
131	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	40	0,4%	nc	87 (ns)	93	92	100								
132	Mortalité par cancer du poumon	36	0,4%	↔	82	85	88	100								
133	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	30	0,3%	nc	98 (ns)	102	109	100								
134	Mortalité par cancer des VADS	11	0,1%	↓	87 (ns)	94	109	100								
Maladies cardiovasculaires																
135	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	5 290	6,7%	nc	88	89	95	100								
136	Personnes prises en charge pour maladie coronaire*	1 960	2,5%	nc	80	79	93	100								
137	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral*	990	1,3%	nc	89	93	95	100								
138	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque*	860	1,1%	nc	85	86	87	100								
139	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	10 700	14%	nc	104	102	103	100								
140	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	650	7,4%	nc	104 (ns)	103	100	100								
141	Mortalité par maladie cardiovasculaire	178	2,0%	↓	95 (ns)	96	101	100								
Diabète																
142	Personnes prises en charge pour diabète	4 460	5,0%	nc	87	87	84	100								
143	Personnes admises en ALD pour diabète	320	3,6%	nc	94 (ns)	91	88	100								
Maladies de l'appareil respiratoire																
144	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique*	4 110	5,2%	nc	93	86	90	100								
145	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	20	0,2%	nc	41	64	72	100								
146	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	39	0,4%	↔	76	88	93	100								

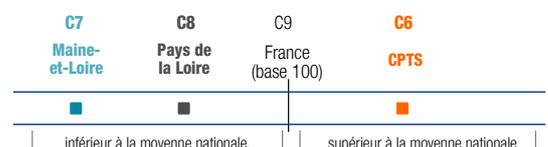
* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France	
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Maine-et-Loire C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9		
Troubles mentaux et du comportement, suicide										
147	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	2 100	2,7%	nc	68	89	93	100		■ CPTS Territoire Choletais ■ Maine-et-Loire ■ Pays de la Loire
148	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	6 820	8,7%	nc	97	94	99	100		
149	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur*	600	0,8%	nc	54	78	86	100		
150	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies*	3 280	4,2%	nc	89	89	101	100		
151	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	270	3,1‰	nc	89	88	91	100		
152	Mortalité par suicide	16	0,2‰	↔	129	129	131	100		
Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool										
153	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	20	0,2‰	nc	80 (ns)	103	119	100		
154	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	390	0,4%	nc	92 (ns)	104	101	100		
155	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool*	290	0,4%	nc	78	105	108	100		
156	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	13	0,1‰	↔	99 (ns)	104	117	100		
Conséquences des accidents										
157	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	890	1,0%	nc	81	106	111	100		
158	Mortalité par accident de la vie courante	28	0,3‰	↔	92 (ns)	93	96	100		
159	Mortalité par accident de la circulation	< 5	nc		nc	92	111	100		
F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT										
Offre de soins de premier recours										
160	Médecins généralistes libéraux (hors remplaçants)	68		nc	74	95	84	86		
161	Médecins généralistes libéraux de moins de 60 ans (hors remplaçants)	51		nc						
162	Médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés depuis 5 ans	16	24%	nc	cf. C4	26%	26%	21%		
163	Médecins généralistes libéraux "désinstallés" depuis 5 ans	24	32%	nc		25%	26%	24%		
164	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes			↔	3,6	3,9	3,4	3,5		
165	Chirurgiens-dentistes libéraux (yc ODF)	53		nc	60	49	52	59		
166	Sages-femmes libérales	11		nc	35	35	32	30		
167	APL aux sages-femmes			↑	28	20	20	17		
168	Infirmiers libéraux	66		nc	127	161	156	271		
169	Centres de soins infirmiers (CSI)	1		nc						
170	APL aux infirmiers			↑	71	85	80	147		
171	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux	75		nc	94	102	112	127		
172	APL aux masseurs-kinésithérapeutes			↔	91	80	86	104		
173	Orthophonistes libéraux	27		nc	27	31	30	29		
174	Orthoptistes libéraux	5		nc	5,5	4,0	3,6	4,4		
175	Pédicures-podologues libéraux	24		nc	25	21	21	19		
176	Maisons de santé pluriprofessionnelles	1		nc						
177	Pharmacies	28		nc	31	29	29	32		
178	Laboratoires de biologie médicale	3		nc						
Offre pour les personnes en situation de handicap										
179	Places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap	247		nc	10,7	6,3	5,9	6,9		
180	Places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad)	94		nc	4,1	3,9	4,3	3,3		
181	Places en établissements pour adultes en situation de handicap	162		nc	3,7	4,5	4,8	4,2		
182	Places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat)	259		nc	5,9	3,7	3,6	3,6		
183	Places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)	118		nc	2,7	1,4	1,7	1,6		
Offre pour les personnes âgées										
184	Places en établissements pour personnes âgées	1 201		nc	137	175	153	120		
185	Places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	837		nc	96	131	128	99		
186	Places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad)	176		nc	20	18	18	19		

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec la Loire-Atlantique, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Maine- et-Loire C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	
G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES *									
187	Personnes ayant eu recours à un médecin généraliste	76 200	85%	nc	102	103	103	100	
188	Personnes ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	40 700	45%	nc	108	105	105	100	
189	Personnes ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	15 100	17%	nc	116	103	105	100	
190	Personnes ayant eu recours à un infirmier	22 900	26%	nc	130	121	119	100	
191	Personnes ayant eu recours à un orthophoniste	1 530	1,6%	nc	78	101	102	100	
192	Personnes ayant eu recours à un ophtalmologiste	28 300	31%	nc	105	105	105	100	
193	Personnes ayant eu recours à un cardiologue	7 020	7,9%	nc	70	72	78	100	
194	Personnes ayant eu recours à un dermatologue	7 740	8,6%	nc	82	87	83	100	
195	Personnes ayant eu recours à un oto-rhino-laryngologiste (ORL)	7 450	8,2%	nc	101 (ns)	85	85	100	
196	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un méd. généraliste ou pédiatre	15 200	88%	nc	100 (ns)	102	101	100	
197	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un orthophoniste	1 070	6,2%	nc	71	99	102	100	
198	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à un gynécologue	8 680	23%	nc	80	79	85	100	
199	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à une sage-femme	2 710	7,1%	nc	107	107	110	100	
200	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un médecin généraliste	16 700	94%	nc	102	102	101	100	
201	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	9 600	51%	nc	120	110	108	100	
202	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	4 550	25%	nc	104	96	96	100	
203	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un infirmier	9 770	55%	nc	122	115	117	100	

* Au moins une fois dans l'année, en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de protection maternelle et infantile (PMI).

Sources et définitions des indicateurs

A et B - DÉMOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sont issus principalement d'une exploitation des données du recensement de la population de l'Insee. Les **taux** (colonne 4) sont des taux bruts. L'**évolution** (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen des taux bruts (ou des effectifs pour les indicateurs 1, 15, 31, 34). Les **comparaisons** à la moyenne nationale sont effectuées sur les taux bruts.

A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ORS Pays de la Loire)

1. Nombre d'habitants (population municipale). Évolution 2013-2018 (RP, Insee) 2. Solde naturel annuel moyen 2016-2020 (naissances vivantes moins décès) (État civil, Insee) 3. Solde migratoire annuel moyen 2012-2017 (arrivées moins départs) (RP, Insee) 4. Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence. Évolution 2013-2018 (RP, Insee) 5. Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2010-2020 (État civil, Insee) 7/8/9/10/11. Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus 12. Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus 13. Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus. Évolution 2013-2018 (RP, Insee) 14. Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans (RP 2018, Insee).

B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Ménages et familles - 15. Nombre de ménages **16.** Nombre moyen de personnes par ménage **17.** Part des ménages composés d'une personne seule **18/19/20.** Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale **21.** Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22. Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans **23/24.** Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus **25.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans **26.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28. Parmi les 25-64 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus **29.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 25-64 ans **30.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

Activité professionnelle - 31. Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler **32.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 15-64 ans **33.** Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique. Évolution 2012-2017 **34.** Nombre d'emplois dans le territoire pour 100 actifs occupés résidant dans le territoire. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39. Parmi les actifs en emploi ou au chômage de 15-64 ans, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

Revenus et situations de fragilité sociale - 40. Part des foyers allocataires percevant le RSA socle (avec ou sans majoration versable) parmi les foyers allocataires de la branche famille **41.** Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations Caf, 31/12/2019 (Cnaf) **42.** Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2012-2019 (Cnaf, MSA).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours **43, 54, 58, 64, 68, 70, 76, 79, 80, 85, 86, 92, 93, 101, 103, 104, 107, 108, 110, 116, 119, 123, 127, 130, 135-139, 144, 147-150, 155** sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2018, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affections de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs [cf. Cnam (2020). *Méthodologie médicale de la cartographie des pathologies, version G7 (années 2012 à 2018)*, 68 p.]. L'effectif (colonne 3) correspond au nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : régime général, sections locales mutualistes).

Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) **44, 55, 65, 71, 77, 81, 84, 87, 89, 94, 102, 105, 109, 117, 120, 124, 128, 131, 133, 140, 143, 145, 151, 153** sont issus d'une exploitation des données du Datamart consommation inter régimes simplifié (DCIRS) du SNDS. Les effectifs correspondent à une estimation du nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2017-2019 (champ : ALD sur liste, hors liste et polyopathologies ; tous régimes).

Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour **46, 52, 53, 56, 59, 66, 69, 72, 91, 97, 98, 112, 114, 154, 157** sont issus d'une exploitation des données du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre moyen de personnes hospitalisées en services de médecine, chirurgie ou d'obstétrique (services dits de "court séjour") au moins une fois au cours d'une année sur la période 2017-2019 (champ : tous régimes, hors séances et nouveau-nés "bien portants"). Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur 154).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (60-61), le diabète (83, 106, 142), la polymédication (95), la couverture vaccinale contre la grippe (115) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (126) sont issus d'une exploitation des données du DCIRS et/ou du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

Les indicateurs de mortalité 47-51, 57, 67, 73-75, 78, 82, 88, 90, 99, 100, 111, 113, 118, 121, 125, 129, 132, 134, 141, 146, 152, 156, 158, 159 sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépiDc, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2012-2016. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2012-2016. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

Les indicateurs sur les passages aux urgences 45, 96 sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2019 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

Les indicateurs sur la participation au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal 119-0, 122 sont issus d'une exploitation des données 2019-2020 du CRCDC Pays de la Loire. Les taux de participation sont calculés par rapport au nombre de personnes invitées. Ces taux diffèrent légèrement de ceux publiés par Santé publique France, qui sont calculés à partir des estimations de population de l'Insee.

L'ensemble des taux en colonne 4 sont des taux bruts.

Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

Interprétation des évolutions

L'évolution (colonne 5) est étudiée à partir de la valeur du taux de croissance annuel moyen des taux standardisés sur l'âge (ou du taux brut pour l'indicateur 62). Elle est représentée selon cinq classes (cf. tableau ci-contre).

Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

⇓	↓	↔	↑	⇓
Baisse marquée	Baisse modérée	Relative stabilité	Hausse modérée	Hausse marquée
< -6%/an	-6 à -3%/an	-3 à +3%/an	+3 à +6%/an	> +6%/an

C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

43. Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 44. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 45. Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 46. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes 47. IC de mortalité générale 48/49/50. IC de mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes 51. IC de mortalité évitable par prévention, 0-74 ans (définition OCDE/Eurostat 2019).

D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants de moins d'un an - 52. Part des naissances prématurées (< 37 semaines d'aménorrhée) 53. IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes.

Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans - 54. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie 55. IC d'enfants admis en ALD, toutes causes 56. IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 57. IC de mortalité générale : 1-14 ans 58. IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 59. IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (fractures, luxations, entorses, plaies, traumatismes crâniens...) 60/61. IC d'enfants ayant un suivi bucco-dentaire régulier (au moins 3 prestations parmi consultation bucco-dentaire, examen bucco-dentaire et détartrage, réalisées en cabinet de ville, hors consultations externes, entre le 01/01/2016 et le 31/12/2019) chez les : 10-14 ans (nés entre 2005 et 2009) / 15-17 ans (nés entre 2002 et 2004) 62. Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Évolution 31/12/2012-2019 (Cnaf, MSA) 63. Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le territoire, 2018 (Rectorat d'Académie de Nantes).

Santé des jeunes de 18-24 ans - 64. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie 65. IC de jeunes admis en ALD, toutes causes 66. IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 67. IC de mortalité générale : 15-24 ans 68. IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 69. IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 25-64 ans - 70. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 71. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 72. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 73/74/75. IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans 76. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 77. IC de personnes admises en ALD pour cancer 78. IC de mortalité par cancer 79. IC de personnes prises en charge pour maladie cardio-neurovasculaire 80. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) 81. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 82. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire 83. IC de personnes prises en charge pour diabète (au moins 3 délivrances d'antidiabétiques oraux ou d'insuline au cours d'une année - 2018 ou 2019 -, ou au moins une hospitalisation pour diabète ou complication d'un diabète sur la période 2018-2019, ou ALD en cours pour diabète en 2019) 84. IC de personnes admises en ALD pour diabète 85. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 86. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques 87. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 88. IC de mortalité par suicide 89. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 90. IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) 91. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 65 ans et plus - 92/93. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus 94. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 95. IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2019 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) [indicateur Stratégie nationale de santé] 96. Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 97/98. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus 99/100. IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus 101. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 102. IC de personnes admises en ALD pour cancer 103. IC de personnes prises en charge pour maladie cardio-neurovasculaire 104. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 105. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 106. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 83) 107. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 108. IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences 109. IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences 110. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 86) 111. IC de mortalité par suicide 112. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) 113. IC de mortalité par chute 114. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse 115. IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1^{er} octobre 2019 et le 29 février 2020 [indicateur Stratégie nationale de santé].

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Cancers - 116. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 117. IC de personnes admises en ALD pour cancer 118. IC de mortalité par cancer 119-0. Taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal, 2019-2020 (CRCDC Pays de la Loire) 119. IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) 120. IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum 121. IC de mortalité par cancer du côlon-rectum 122. Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein, 2019-2020 (CRCDC Pays de la Loire) 123. IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) 124. IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme 125. IC de mortalité par cancer du sein chez la femme 126. IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2016 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2016 et le 30/06/2019 127. IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) 128. IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate 129. IC de mortalité par cancer de la prostate 130. IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) 131. IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon 132. IC de mortalité par cancer du poumon 133. IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage 134. IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

Maladies cardiovasculaires - 135. IC de personnes prises en charge pour maladie cardio-neurovasculaire 136. IC de personnes prises en charge pour maladie coronaire 137. IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral 138. IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque 139. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 140. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 141. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire.

Diabète - 142. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 83) [indicateur Stratégie nationale de santé] 143. IC de personnes admises en ALD pour diabète.

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Maladies de l'appareil respiratoire - 144. IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique 145. IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave 146. IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

Troubles mentaux et du comportement, suicide - 147. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 148. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 86) 149. IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur 150. IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques 151. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 152. IC de mortalité par suicide.

Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool - 153. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 154. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) 155. IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool 156. IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

Conséquences des accidents - 157. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) 158/159. IC de mortalité par accident de la : vie courante / circulation.

F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT (Exploitation ARS, ORS Pays de la Loire)

Offre de soins de premier recours - Les indicateurs relatifs à la démographie des professionnels de santé libéraux (effectifs et densités) 160-163, 165, 166, 168, 171, 173-175 sont issus d'une exploitation du Répertoire partagé des professions de santé (RPPS) et du répertoire Adeli, au 30 septembre 2021. Les professionnels sont comptabilisés au lieu de leur(s) cabinet(s) d'exercice, sans double compte au niveau du territoire étudié. Sont pris en compte les professionnels exerçant à titre libéral ou mixte (libéral et salarié), hors remplaçants.

L'Accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur de densité flottante qui est calculé au niveau de chaque commune par la Drees. Elle indique pour une profession donnée, le volume de soins ou de professionnels (en ETP), accessibles par les habitants d'une commune, compte tenu de la demande au sein de la commune et dans les communes environnantes. Les indicateurs 164, 167, 170, 172 correspondent à des APL moyennes obtenues en pondérant l'APL de chaque commune composant le territoire étudié par sa population (standardisée par la consommation de soins par tranche d'âge).

160. Densité standardisée (selon le recours par âge) de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) pour 100 000 habitants 161. Effectif de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) de moins de 60 ans 162. Part des médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés sur le territoire étudié entre le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2021 parmi les médecins en exercice en septembre 2021 163. Part des médecins généralistes libéraux qui se sont "désinstallés" (départs) sur le territoire étudié entre le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2021 parmi les médecins en exercice en septembre 2016 164. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux médecins généralistes (libéraux et salariés en centres de santé, âgés de 65 ans ou moins), 2019, en nombre de consultations et visites "accessibles" par habitant. Évolution 2016-2019 165. Densité standardisée (selon le recours par âge) de chirurgiens-dentistes (yc ODF) libéraux pour 100 000 habitants 166. Densité standardisée (selon le recours par âge) de sages-femmes libérales pour 100 000 femmes de 15 ans et plus 167. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux sages-femmes libérales (âgées de 65 ans ou moins), 2019, en nombre d'ETP pour 100 000 femmes. Évolution 2016-2019 168. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants 169. Effectif de Centres de soins infirmiers, février 2021 (*Finess, Drees*) 170. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux infirmiers (libéraux et salariés en centre de santé, âgés de 65 ans ou moins), 2019, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants. Évolution 2016-2019 171. Densité standardisée (selon le recours par âge) de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants 172. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux (âgés de 65 ans ou moins), 2019, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants. Évolution 2016-2019 173. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants 174. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthoptistes libéraux pour 100 000 habitants 175. Densité standardisée (selon le recours par âge) de pédicures-podologues libéraux pour 100 000 habitants 176. Effectif de Maisons de santé pluriprofessionnelles, février 2021 (*Finess, Drees*) 177. Densité brute de pharmacies pour 100 000 habitants, février 2021 (*Finess, Drees, RP-Insee*) 178. Effectif de laboratoires de biologie médicale, février 2021 (*Finess, Drees*).

Offre pour les personnes en situation de handicap - 179. Taux de places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap (IME, IEM, ITEP, institut déficients visuels/auditifs..., y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans 180. Taux de places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad), y compris accueil de jour, externat..., pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans 181. Taux de places en établissements pour adultes en situation de handicap (MAS, FAM, foyer d'hébergement, foyer de vie, y compris accueil temporaire, de nuit...) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 182. Taux de places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 183. Taux de places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans (*Finess février 2021, Drees, RP-Insee*).

Offre pour les personnes âgées - 184. Taux de places en établissements pour personnes âgées (y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 185. Taux de places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), y compris accueil temporaire, de jour..., pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 186. Taux de places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (*Finess février 2021, Drees, RP-Insee*).

G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs de recours aux soins ambulatoires 187 à 203 sont issus d'une exploitation du DCIRS et du PMSI MCO du SNDS (champ : tous régimes). Ils prennent en compte les recours en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de PMI. Les effectifs correspondent à un nombre estimé de personnes ayant eu recours au moins une fois au cours de l'année 2019. Les comparaisons à la moyenne nationale sont effectuées à partir d'indices comparatifs (IC, cf. précisions page 7).

187. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste 188. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste 189. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute 190. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier 191. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste 192. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un ophtalmologiste 193. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un cardiologue 194. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un dermatologue 195. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un oto-rhino-laryngologue (ORL) 196. IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste ou un pédiatre 197. IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste 198. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un gynécologue médical ou obstétricien 199. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à une sage-femme 200. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste 201. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste 202. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute 203. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier.

Ce document a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire à la demande et grâce au financement de l'Inter-URPS Pays de la Loire.

Il rassemble des indicateurs issus d'exploitations statistiques menées par l'ORS, principalement à partir du Système national des données de santé (SNDS) géré par la Caisse nationale d'Assurance maladie, ainsi que des données mises à disposition par des partenaires, notamment l'Agence régionale de santé Pays de la Loire et le Rectorat d'Académie.

► CONTACT : ORS Pays de la Loire • 02.51.86.05.60 • accueil@orspaysdelaloire.com

► VOIR AUSSI : PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) • <https://www.orspaysdelaloire.com/PISSTER/index.html>

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.